

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Travail décent et croissance économique



Il faut que les sociétés créent les conditions garantissant aux gens des emplois de qualité qui stimulent l'économie sans avoir des effets nocifs sur l'environnement. Il faut également que des possibilités d'emploi soient offertes à l'ensemble de la population en âge de travailler et que tous puissent travailler dans des conditions décentes. »

Nations Unies, 2015, <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/economic-growth/>

objectifs

L'ODD 8 vise à « maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuel du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés ». Cela doit passer par une diversification des activités, une modernisation technologique et l'innovation, tout en favorisant les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main d'œuvre. Il est également prévu de mettre en place des modes de production durable et que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de l'environnement. La croissance économique et l'accès au travail doit se faire par une meilleure formation de la jeunesse, en leur inculquant des compétences ainsi que des valeurs.

décryptage

L'ODD 8 vise à « promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation... ». Pour ce qui est de la défense des droits des travailleurs, il est prévu de prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite d'êtres humains et interdire le travail des enfants. L'ODD 8 vise à « renforcer la capacité des institutions financières nationales, favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance ». Enfin, des aides pour le commerce sont prévues en faveur des pays en développement, notamment financières et techniques.

Sources :

Nations Unies, ODD 8, Faits et Chiffres sur la Croissance Economique dans le monde <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/economic-growth/> (consultation mai 2016)

Nations Unies, Assemblée Générale, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, p.21 <http://www.ipu.org/splz-f/unga16/2030-f.pdf> (consultation mai 2016)

Comprendre les Enjeux

- Le **chômage** mondial est en augmentation : 170 millions d'individus en 2007, **contre 202 millions en 2012**, dont environ 75 millions sont des jeunes adultes.
- Environ **2,2 milliards de personnes** vivent sous le seuil de pauvreté (2 dollars par jour).
- L'élimination complète de la pauvreté ne peut se faire que par la mise en place **d'emplois stables et bien rémunérés**.
- Près de **470 millions d'emplois** par an seront nécessaires pour combler les besoins des futurs postulants au marché du travail entre 2016 et 2030.



Burundi - @ ENERGIES 2050



En Union Européenne, Une stratégie pour l'emploi

Pour favoriser l'emploi et les compétences au sein de l'Europe, la Commission européenne a lancé dès 2010 au sein du programme « Europe 2020 » une initiative phare intitulée « *Une stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois* ». L'objectif est de moderniser les marchés du travail, en encourageant la mobilité professionnelle et le développement de compétences. Dès lors, les individus pourront s'adapter plus facilement aux conditions du marché du travail, mais aussi établir un meilleur équilibre entre l'offre et la demande, qui requiert une plus grande adaptabilité des individus en termes de compétence et de mobilité.



Ma région PACA et l'ODD 8 :

La situation régionale est composée à 90% de PME et TPE peu ouvertes et compétitives à l'échelle internationale. Ceci provient du fait que l'économie régionale est fortement résidentielle et tertiaire. Les répercussions sont un taux de chômage structurel au-dessus de la moyenne nationale. Toutefois, la région PACA considère que « *l'humain représente le plus sûr facteur d'une croissance durable* ». C'est la raison pour laquelle, les priorités régionales sur la période 2014-2020 consistent à travailler sur l'employabilité en favorisant l'entrée rapide des jeunes actifs sur le marché du travail, mais aussi d'encourager la mobilité, ou la reconversion au cours de la vie professionnelle. Au niveau des entreprises, la région PACA vise également à faire la promotion de la responsabilité sociale et environnementale.

Sources et liens utiles pour aller plus loin et s'engager :

Portail officiel du Comité économique et social européen
<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.theme-europe-2020-flagship-initiatives-innovation-union>
(consultation mai 2016)

Préfecture de la région PACA, « Plateforme stratégie, études, évaluation », en collaboration avec le Conseil région PACA, « Pôle Relations Internationales et Affaires Européennes du Conseil régional PACA », FONDS EUROPEENS 2014-2020 Diagnostic territorial stratégique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, p.6, http://programmes-europeens-2014-2020.regionpaca.fr/fileadmin/user_upload/documents/Plaquette__com_DTS_1_.pdf (consultation mai 2016)